



## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision : 03-oct.-2022

Numéro de révision: 3

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	ben INTERIOR LATEX PAINT & PRIMER MATTE - BASE 2
Code du produit	<b>N6242X</b>
Code produit Alternate	N6242X
Classe de produit	Peinture diluée à l'eau
Couleur	Tous
Utilisation recommandée	Peinture
Restrictions d'utilisation	Aucun renseignement disponible

#### Fabricant

Benjamin Moore & Cie  
101 Paragon Drive  
Montvale, NJ 07645  
Tél. : 1-866-708-9180  
[www.benjaminmoore.com](http://www.benjaminmoore.com)

#### Numéro d'appel d'urgence

CHEMTRAC: +1 703-741-5970 / 1-800-424-9300  
+1 703-527-3887 (en dehors des États-Unis et du Canada)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

This chemical is not considered hazardous by the 2012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200)

#### Éléments d'étiquetage

Pas une substance ou un mélange dangereux selon le Système général harmonisé (SGH)

**Aspect** liquide

**Odeur** peu ou pas d'odeur

#### Hazards not otherwise classified (HNOC)

Non applicable

#### Autres renseignements

Aucun renseignement disponible

**AVERTISSEMENT :** Ce produit contient des composés d'isothiazolinone à des concentrations inférieures à 0,1 %.

En plus de jouer le rôle de biocides couramment utilisés dans la plupart des peintures, ces substances servent d'agents de conservation dans une variété de produits de soins personnels. Certaines personnes peuvent y être sensibles ou allergiques, même à de faibles doses.

### 3. COMPOSITION : RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Nepheline syenite	37244-96-5	10 - 15
Titanium dioxide	13463-67-7	5 - 10
Kaolin	1332-58-7	1 - 5
Limestone	1317-65-3	1 - 5

### 4. PREMIERS SOINS

<b>Conseils généraux</b>	Aucun danger qui nécessite des mesures de premiers soins particulières.
<b>Contact avec les yeux</b>	Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.
<b>Inhalation</b>	Mettre la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau, puis en boire abondamment par la suite. Consulter un médecin au besoin.
<b>Symptômes et Effets les Plus Importants</b>	Aucun connu.
<b>Avis aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
<b>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</b>	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.
<b>Risques Spécifiques à la Substance Chimique</b>	Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au feu ou à la chaleur extrême.
<b>Sensibilité au choc</b>	Non
<b>Sensibilité à la décharge électrostatique</b>	Non
<b>Données sur l'inflammabilité</b> <b>Point d'éclair (°F)</b>	Non applicable

**Point d'éclair (°C)** Non applicable  
**Méthode** Non applicable

#### Limites d'inflammation dans l'air

**Limite inférieure d'inflammabilité** Non applicable  
**Limite supérieure d'inflammabilité:** Non applicable

#### NFPA

<b>Risques pour la santé</b>	1
<b>Inflammabilité</b>	0
<b>Stabilité</b>	0
<b>Spécial :</b>	Sans objet

#### Légende NFPA

0=Non dangereux  
1=Faible  
2=Modéré  
3=Élevé  
4=Sévère

*Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.*

*L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au [www.nfpa.org](http://www.nfpa.org).*

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

<b>Précautions personnelles</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate.
<b>Autres informations</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Absorber du matériel absorbant inerte. Balayer vers le haut et peller dans les récipients appropriés pour la disposition.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Manutention</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et le vêtements. Éviter de respirer les vapeurs, jet de brume ou la poussière en débris. En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire approprié.
<b>Entreposage</b>	Garder les récipients étroitement fermés. Garder hors de la portée des enfants.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun renseignement disponible

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL

Titanium dioxide	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	15 mg/m <sup>3</sup> - TWA
Kaolin	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable particulate matter	15 mg/m <sup>3</sup> - TWA 5 mg/m <sup>3</sup> - TWA
Limestone	-	15 mg/m <sup>3</sup> - TWA 5 mg/m <sup>3</sup> - TWA

#### Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists Exposure Limits

OSHA - Occupational Safety & Health Administration Exposure Limits

N/E - Not Established

#### Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

#### Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité avec protections latérales.

**Protection de la peau** Gants protecteurs et habillement imperméable.

**Protection respiratoire** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

#### Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtement contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Aspect

liquide

#### Odeur

peu ou pas d'odeur

#### Seuil de perception de l'odeur

Aucun renseignement disponible

#### Densité (lbs/gal)

10.4 - 10.8

#### Densité

1.24 - 1.30

#### pH

Aucun renseignement disponible

#### Viscosité (cps)

Aucun renseignement disponible

#### Solubilité(s)

Aucun renseignement disponible

#### Solubilité dans l'eau

Aucun renseignement disponible

#### Taux d'évaporation

Aucun renseignement disponible

#### Pression de vapeur à 20 °C (kPa)

Aucun renseignement disponible

#### Densité de vapeur relative

Aucun renseignement disponible

#### % solides en masse

45 - 55

#### % solides en volume

30 - 40

#### % volatiles en masse

45 - 55

#### % volatiles en volume

60 - 70

#### Teneur limite réglementaire en COV (g/l)

0

#### Point d'ébullition (°F)

212

#### Point d'ébullition (°C)

100

#### Point de congélation (°F)

32

#### Point de congélation (°C)

0

#### Point d'éclair (°F)

Non applicable

#### Point d'éclair (°C)

Non applicable

#### Méthode

Non applicable

#### Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

#### Limite supérieure d'inflammabilité:

Non applicable

#### Limite inférieure d'inflammabilité

Non applicable

Temp d'autoignition (°F)	Aucun renseignement disponible
Temp d'autoignition (°C)	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition (°F)	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition (°C)	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Sans objet
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Prévenir de la congélation.
Matières incompatibles	Pas de matières à signaler spécialement.
Produits de décomposition dangereux	Aucun dans des conditions d'emploi normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions d'emploi normales.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Renseignements sur le produit

#### Informations sur les voies d'exposition probables

**Voies majeures d'exposition** Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.

### Toxicité aiguë

**Renseignements sur le produit** Aucun renseignement disponible

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Aucun renseignement disponible

#### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Contact avec les yeux	Peut causer une légère irritation.
Contact avec la peau	La substance peut causer une légère irritation de la peau. Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation.
Inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.
Sensibilisation	Aucun renseignement disponible
Effets neurologiques	Aucun renseignement disponible.
Effets mutagènes	Aucun renseignement disponible.
Effets sur la reproduction	Aucun renseignement disponible.
Effets sur le développement	Aucun renseignement disponible.
Effets sur les organes cibles	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.  
**Risque d'aspiration** Aucun renseignement disponible

**Mesures numériques de la toxicité**

**Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH**

**ETAmél (orale)** 57926 mg/kg

**Renseignements sur les composants** Attention - Ce mélange contient une substance non encore testée complètement

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Titanium dioxide 13463-67-7	> 10000 mg/kg ( Rat )	-	-
Kaolin 1332-58-7	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 5000 mg/kg ( Rat )	-

**Toxicité chronique**

**Cancérogénicité**

*L'information ci-dessous indique si chaque agence a énuméré n'importe quel ingrédient comme carcinogène :*

Nom chimique	CIRC	NTP	OSHA
Titanium dioxide	2B - Possible Human Carcinogen		Listed

- Même si le CIRC considère le dioxyde de titane comme étant potentiellement cancérogène pour l'être humain, la conclusion de son sommaire se lit comme suit : " On pense que l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matières, comme c'est le cas pour la peinture, n'entraîne pas d'exposition importante au dioxyde de titane. "

**Légende**

CIRC : Centre International de Recherche sur le Cancer

NTP : National Toxicity Program

OSHA : Occupational Safety & Health Administration

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**Effets écotoxicologiques**

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

**Renseignements sur le produit**

**Toxicité aiguë aux poissons**

Aucun renseignement disponible

**Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques**

Aucun renseignement disponible

**Toxicité aiguë aux plantes aquatiques**

Aucun renseignement disponible

**Persistante et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

**Mobilité dans des milieux environnementaux**

Aucun renseignement disponible.

**Ozone**

Non applicable

**Renseignements sur les composants**

**Toxicité aiguë aux poissons**

Titanium dioxide

LC50: > 1000 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

**Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques**

Aucun renseignement disponible

**Toxicité aiguë aux plantes aquatiques**

Aucun renseignement disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthode d'élimination des déchets dangereux**

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**DOT** Non réglementé

**ICAO** Non réglementé

**IMDG / OMI** Non réglementé

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

**Inventaires internationaux**

**TSCA : États-Unis**

Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.

**LIS : Canada**

Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.

**Règlements fédéraux**

**SARA 311/312 Hazard Categories**

Danger aigu pour la santé	Non
Chronic Health Hazard	Non
Risque d'incendie	Non
Sudden release of pressure hazard	Non
Danger de réaction	Non

**SARA 313**

Section 313 of Title III of the Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA). This product contains a chemical or chemicals which are subject to the reporting requirements of the Act and Title 40 of the Code of Federal Regulations, Part 372

Aucun

**Clean Air Act, Section 112 Hazardous Air Pollutants (HAPs) (see 40 CFR 61)**

Ce produit contient les HAPs suivants :

Aucun

**US State Regulations**

**Proposition 65 de la Californie**

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris Titane (dioxyde de), identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, et Ethylène glycol, reconnu(s) par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres effets nocifs sur la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

**U.S. State Right-to-Know  
Regulations**

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvania
Titanium dioxide	X	X	X
Kaolin	X	X	X
Limestone	X	X	X

**Légende**

X - Inscrit

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**HMIS**

Risques pour la santé	1
Inflammabilité	0
Réactivité:	0
Protection individuelle	-

**Légende HMIS**

0 = Danger minimal

1 = Danger faible

2 = Danger modéré

3 = Danger sérieux

4 = Danger sévère

\* = Danger chronique

X = Défini par l'utilisateur

Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Avertissement : Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

**AVERTISSEMENT !** Si vous déchargez, sablez, ou enlèvez la vieille peinture, vous pouvez libérer la poussière de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE DE PLOMB PEUT CAUSER UNE MALADIE SÉRIEUSE, TELLE QUE DES DOMMAGES AU CERVEAU, PARTICULIÈREMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DEVRAIENT AUSSI ÉVITER L'EXPOSITION. Porter un appareil respiratoire approuvé par NIOSH pour contrôler l'exposition au plomb. Nettoyer soigneusement avec un aspirateur HEPA et une lavette humide. Avant de commencer, trouver le moyen de vous protéger et votre famille en contactant the National Lead Information Ligne directe au 1-800-424-LEAD ou connectez vous au: [www.epa.gov/lead](http://www.epa.gov/lead).

**Préparée par**

Service de la gestion responsable des produits  
Benjamin Moore & Cie  
101 Paragon Drive  
Montvale, NJ 07645  
800-225-5554

**Date de révision :**

03-oct.-2022

**Sommaire de révision**

Non disponible

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le présent document sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée ci-dessus. Cette information est fournie sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs devraient utiliser cette information uniquement à la suite de l'utilisation de ces matériaux et de la sécurité et de la santé des employés. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

**Fin de la fiche signalétique**